

Wenworth-Nord

Construction d'une échelle à poissons



Par Accès – La firme de consultants en environnement BIOFILLIA a fait un bilan positif suite à la construction d'une échelle à poissons à Wenworth-Nord dans les Laurentides cet été. L'ouvrage en bois et en pierres permettra aux nombreux poissons de gravir un dénivelé de plus de deux mètres pour atteindre le vaste réseau hydrographique du lac St-Victor situé en amont.

Depuis plus de 70 ans, un vieux barrage de castors empêchait l'omble de fontaine et

d'autres espèces de circuler librement dans le bassin versant, malgré les efforts d'ensemencement des pêcheurs locaux. Le promoteur du projet, **Gino Ramacieri**, propriétaire du Domaine du Lac St-Victor, s'est dit fier de cette réalisation: «Ça va favoriser une meilleure qualité de pêche pour ma clientèle constituée d'amateurs d'activités de plein air et de grands espaces.» Il aura fallu à BIOFILLIA deux années d'études et de planifications minutieuses avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, pour que le projet se réalise.

Durant les travaux, les biologistes observaient déjà des petits poissons qui remontaient l'échelle en construction. Aujourd'hui, grâce à cet aménagement, les truites peuvent coloniser sans difficulté plus de 15 km² de nouveaux territoires et M. Ramacieri envisage déjà un vaste programme de mise en valeur comprenant la construction de frayères, l'ensemencement d'ombles de fontaine et la restauration des petits cours d'eau dans le Domaine du Lac St-Victor.

www.lacstvictor.com

Saint-Faustin-Lac-Carré

Ouverture d'un écocentre à La Minerve



L'ÉCOCENTRE DE LA MINERVE EST SITUÉ AU GARAGE MUNICIPAL AU 75, CHEMIN DE LA MINERVE.

Par Thomas Gallenne – La MRC des Laurentides confirme l'ouverture d'un écocentre à La Minerve, en collaboration avec la municipalité et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR). Le dixième écocentre à voir le jour est situé au garage municipal au 75, chemin de La Minerve. Il est accessible gratuitement à tous les citoyens de la MRC des Laurentides (interdiction aux entrepreneurs et commerces), sur présentation d'une preuve de résidence.

Horaire

Du 21 septembre au 14 décembre 2013: tous les samedis de 8h30 à 14h.

Les 25 janvier, 8 février, 22 février, 8 mars et 22 mars 2014: de 8h30 à 14h.

Du 5 avril au 20 septembre 2014: tous les samedis de 8h40 à 14h.

L'écocentre sera fermé du 21 décembre 2013 au 18 janvier 2014.

Informations: www.traindeviedurable.com ou municipalité de La Minerve: (819) 274-2364.

Matières acceptées et refusées

À l'instar des autres écocentres, les matières

acceptées incluent les matériaux de construction et de démolition; les appareils électriques et électroniques; les pneus et batteries d'automobile (sans les jantes); les meubles et matelas; les matières recyclables, ainsi que les résidus domestiques dangereux (RDD).

Les citoyens sont invités à faire le tri des matières avant leur arrivée à l'écocentre où trois conteneurs permettent de recueillir séparément le bois, le métal et les matériaux mixtes. Ils pourront y déposer une quantité maximale de 64 pieds cubes par visite, soit l'équivalent d'une remorque de 8' x 4' x 2'. Pour une plus grande quantité, ils doivent se présenter à la RIDR ou dans un dépôt de matériaux secs privés moyennant des frais.

Les matériaux qui excèdent la quantité maximale permise sont donc refusés, de même que les matières suivantes: terre ou sol contaminés; résidus dangereux de provenance commerciale; seringues, aiguilles et médicaments; déchets domestiques; carcasses d'animaux; BCP et cyanure; déchets biomédicaux; et finalement armes, explosifs et munitions.

Pour connaître les endroits où se défaire de ces déchets, on consulte traindeviedurable.com ou on communique avec sa municipalité.

À PROPOS DES ÉCOCENTRES

En collaboration avec les villes et municipalités du territoire ainsi que de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, la MRC des Laurentides a mis en place dix écocentres qui récupèrent les matières résiduelles pour les valoriser. Cette initiative de développement durable s'inscrit dans l'engagement pris par la MRC et les municipalités en 2009 par la signature de la Charte sur la réduction des matières résiduelles. Le financement de la construction des écocentres provient entièrement des compensations que le gouvernement du Québec rembourse aux villes et municipalités suite à la performance de la récupération des matières recyclables.

LES Sentiers
COMMÉMORATIFS DE LA RIVIÈRE

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES LAURENTIDES

Journée Portes ouvertes
le dimanche 20 octobre 2013
de 11 h à 15 h

Venez découvrir un endroit unique, où tous les services funéraires sont offerts. Des centaines de familles en ont déjà fait l'expérience, et reviennent s'y recueillir régulièrement. Par cette activité, La Coopérative funéraire des Laurentides vise à démystifier pour vous tous les aspects du domaine funéraire. Le directeur général, les administrateurs et le personnel seront sur place pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

Cimetière | Columbarium | Crémation | Funérailles
Pré-arrangements | Chapelle | Salle de réception

2480, BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST 450 565-6464
www.lessentiers.ca www.coopfunerairelaurentides.org